

**DR. JEAN-BAPTISTE GERMAIN**  
MEDIATEUR – NEGOCIATEUR DE CRISE

Diplômé de l'ENA  
Diplômé de l'Université Paris II – Assas  
Membre de la Chambre Professionnelle de la  
Médiation et de la Négociation (CPMN)

*Mesdames et Messieurs les dirigeants,*

Aujourd'hui, plus que jamais, diriger une entreprise se révèle être un véritable défi. Les embûches sont légions et il est parfois difficile de garder le cap qu'on s'était fixé au milieu de ces tempêtes médiatiques, sanitaires, juridiques, administratives, prud'hommales....

J'en veux pour exemple ces quelques chiffres représentatifs du monde du travail dans lequel nous évoluons :

- La souffrance psychique au travail touche plus de 12% de la population active. Ce qui représente environ 480 000 salariés. Il faut savoir qu'un salarié démotivé coûte environ 12 000€ par an à l'entreprise. Un conflit porté aux prud'hommes coûte en moyenne 34 000€ à une entreprise.
- 99% des entreprises connaissent une crise et 43% d'entre-elles n'y survivent pas. 29% des survivantes ferment dans les deux années qui suivent la crise faute de préparation et d'anticipation.
- 70% des entreprises ayant un taux de survie supérieur à 5 ans sont accompagnées dès la 1<sup>ère</sup> année. Cela leur permet de pérenniser leur chiffre d'affaires et assurer leur développement.

Le Cabinet Germain, spécialiste de la médiation, de la conduite du changement et de la gestion de crise, est là pour vous accompagner à anticiper, prévenir et surmonter toutes vos difficultés. Notre équipe d'experts est là pour mettre en œuvre tout leurs savoir savoir-faire pour que vous puissiez sereinement affronter l'avenir.

*Se faire accompagner au quotidien par un expert, est la meilleure manière d'anticiper et de résoudre rapidement et efficacement les situations complexes qui peuvent vous déstabiliser.*

# Nos forfaits

## L'essentiel : 100€/mois

L'essentiel pour prévenir les conflits en entreprise.

- Accompagnement du dirigeant dans l'aide à la prise de décision sur les questions de management opérationnel, droit social, droit des entreprises en difficulté, droit de la consommation etc. (4h/mois);
- Mise en place d'un dispositif de prévention des risques sociaux ;
- Formation sur la Qualité de vie au travail et la prévention des risques sociaux et psychosociaux (*en option*).

## L'intégral : 1200€/mois

Pouvoir bénéficier d'un expert de confiance afin d'anticiper les crises et les résoudre rapidement toutes les situations complexes auxquelles vous être confrontés.

### Volet social :

- Mise en place d'un référent Qualité de Vie au Travail (QVT) au sein de l'entreprise ;
- Mise en place d'un dispositif de prévention des risques sociaux et psychosociaux ;
- Mise en place d'actions de médiation interne pour la prévention et la résolution des conflits (salariés – employeurs - syndicats, négociations salariales, prud'hommes...);
- Mise en place d'une formation optimisation de la Qualité Relationnelle au Travail (*en option*).

### Volet aide à la décision :

- Accompagnement du dirigeant dans l'aide à la prise de décision sur les questions de management opérationnel, droit social, droit des entreprises en difficulté, droit de la consommation etc. (4h/mois)
- Résolution amiable des différends avec les clients ou partenaires externes.

### Volet gestion de crise :

- Mise en place du modèle générique du dispositif préventif de gestion de crise
- Exercice de gestion de crise (2js/ an)
- Mise en place d'une astreinte téléphonique
- Appuis en situation de crise (48h/an)
- Analyse après action (rapport et préconisations)
- Formation sur la gestion de crise et la communication de crise (*en option*)

## Le premium 4000€/mois

Sécurité, sérénité et confort avec un accompagnement personnalisé, adapté et des experts à votre disposition 7/7

### Aspect Social :

- Mise en place d'un référent Qualité de Vie au Travail (QVT) au sein de l'entreprise ;
- Mise en place d'un dispositif de prévention des risques sociaux et psychosociaux ;
- Mise en place d'actions internes pour la prévention et la résolution des conflits (salarié, employeur, syndicats...);
- conseils RH (négociations salariales, prud'hommes...);
- Optimisation du dialogue social ;
- Mise en place d'une formation optimisation de la Qualité de Vie au Travail (2js/an).

### Aspect aide à la décision :

- Accompagnement du dirigeant dans l'aide à la prise de décision sur les questions de management opérationnel, droit social, droit des entreprises en difficulté, droit de la consommation etc. (sans limite de durée)
- Résolution amiable des différends avec les clients ou partenaires externes.

### Aspect Médiation

- Formation aux enjeux de la qualité de vie au travail (4 js/an) ;
- Mise en place du dispositif de médiation professionnelle externalisé (DMPE) ;
- Mise en place d'action de médiation interne (salariale), externe (clients, fournisseurs...) ou de médiation de recouvrement (impayés).

### Aspect Gestion de crise

- Analyse de l'organisation ;
- Recommandation d'efficience et analyse des risques ;
- Mise en place personnalisée de la réponse de crise (communication de crise) ;
- Mise en place d'un dispositif personnalisé de gestion de crise (cellule de crise) ;
- Appropriation de l'entreprise (1 j/trimestre) ;
- Formation à la gestion de crise et la communication de crise ( 4 js/an) ;
- Appuis en situation de crise (72h/an) ;
- Analyse après action (entretien, rapport et recommandations).

# A la carte

|   |            |
|---|------------|
| Intervention gestion de crise et résolution conflictuelle :             | 1500€/jour |
| Médiation conventionnelle (durée moyenne 3js) :                         | 3000€      |
| Exercice de crise :   | 600€       |
| Formation : gestion de crise, communication de crise, management, QVT : | 2000€      |
| Recommandation stratégique et plan de prévention de crise :             |            |
| Format générique :  | 1500€      |
| Format personnalisé :   | 3000€      |
| Médiation de recouvrement :   |            |
| Entre 1€ et 200€ :  | 35%        |
| Entre 201€ et 1000€   | 30%        |
| Entre 1001€ et 5000€  | 20%        |
| Sup. à 5000€  | 15%        |

# Des experts à votre service



## JEAN-BAPTISTE GERMAIN :

Diplômé de l'ENA et docteur en sciences politiques, spécialiste de la gestion des crises, du contentieux et des relations sociales.

Jean-Baptiste a notamment servi à la Légion Étrangère comme officier en charge de la communication et des affaires publiques.

Projeté avec ses équipes à de nombreuses reprises sur des théâtres de guerre comme le Mali, le Niger ou l'Estonie, il a pris part à la gestion de la crise du Bataclan et à la mise en place du dispositif de sécurisation de la ville de Paris.

Après plus d'une décennie à œuvrer dans l'interministériel (Ministère de la Défense, services du Premier ministre - IHEDN- ou encore au sein de la Présidence de la République), il fonde le Cabinet Germain pour venir en aide aux entreprises et aux administrations en difficultés.

Ses spécialités sont : La gestion des situations complexes, la stratégie de communication sensible et de crise, les relations sociales, et le droit des entreprises en difficultés, Accrédité comme médiateur, affilié à la Chambre professionnelle de la Médiation et de la Négociation, il intervient pour vous aider à prévenir et résoudre toutes vos situations conflictuelles.

## Son parcours

- Ecole Nationale d'Administration - Promotion A. de Saint-Exupéry
- Diplôme d'Université Panthéon Sorbonne - Droit des entreprises en difficultés.
- Doctorat Paris II Assas - Ecole Doctorale de Droit public interne, Sciences administratives et Politiques
- 4° Bataillon de l'Ecole Spéciale Militaire de Saint-Cyr - Promotion CBA Charles Delvert

Pour l'aider dans sa mission, Jean-Baptiste Germain fait souvent appel à des experts de hauts niveau, en fonction des besoins de ses clients. Cette équipe d'une dizaine d'experts sont tous des professionnels aguerris le plus souvent issus corps des :

- Préfets
- Militaires
- Gendarmes
- Responsables d'administrations centrales
- Formateurs
- Experts en sécurité / sûreté
- Journalistes
- Directeurs de communication...